Relations commerciales déséquilibrées sur le marché de fret fluvial rhodanien

Depuis plusieurs mois, de nombreux transporteurs fluviaux, exploitant des bateaux de commerce sur le bassin rhodanien, se retrouvent en état de dépendance économique au profit de leurs partenaires commerciaux (qualité des intervenants variables, abus sur le marché, etc).

La Chambre nationale de la batellerie artisanale - <u>online casino</u> CNBA a saisi la DIRECCTE (Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) à ce sujet et en a informé les pouvoirs publics de la région Rhône-Alpes : le Président du Conseil régional Rhône Alpes, le conseiller municipal de Lyon, le sénateur-maire de Lyon et président du Grand Lyon, le Président du conseil régional de Bourgogne ainsi que le Préfet du Rhône et de la région Rhône-Alpes.

Dans le courrier de saisine, la CNBA demande à la DIRECCTE de faire les constatations qui s'imposent et de prendre les mesures nécessaires pour mettre fin aux différentes pratiques abusives opérées par les clients et leurs intermédiaires dans le but de retrouver au plus vite une relation commerciale saine et équilibrée.

Pour visualiser le courrier envoyé par la CNBA, cliquez ici.